

Un réseau de fermes pour développer l'agroécologie

Le programme PROTEGE, financé par l'Union européenne, se concrétise. Les partenaires viennent de lancer un appel à candidatures pour constituer un réseau de fermes de démonstration de l'agroécologie. L'appel à candidatures se termine le 20 novembre.

Peut-on développer une agriculture biologique à grande échelle, économiquement viable, pour les agriculteurs et accessible au plus grand nombre ? C'est tout l'objectif de l'appel à candidatures que viennent de lancer les partenaires du premier thème, « Agriculture et foresterie », porté par le programme PROTEGE (Projet régional océanien des territoires pour la gestion durable des écosystèmes) que de répondre à ces questions. Ce volet du programme PROTEGE prévoit la mise en place d'un réseau de fermes de démonstration, réparties sur l'ensemble du territoire. Il n'est pas exclusivement réservé aux producteurs déjà en bio, mais est également ouvert aux producteurs conventionnels motivés par la transition. Les partenaires que sont la Chambre d'agriculture, la CPS, le PROE et le gouvernement ont retenu un des conseils prodigués par l'un des experts invités lors du forum Agrinnov. Ce dernier avait expliqué comment le bio avait été développé en allant chercher les meilleurs agriculteurs conventionnels et pas nécessairement uniquement des producteurs déjà engagé dans le bio.

Tout l'enjeu de ce réseau est d'identifier les pratiques innovantes qui pourraient être reproductibles, mais également de produire des données aussi bien techniques qu'économiques sur la viabilité d'exploitations agroécologiques. Et les fermes calédoniennes ne seront pas seules puisque le programme prévoit la constitution de réseaux identiques en Polynésie française et à Wallis-et-Futuna. L'idée est d'animer ces trois réseaux et permettre les échanges de pratiques entre les agriculteurs. L'ambition du réseau est de prouver que l'agroécologie peut répondre aux problématiques de préservation de l'environnement, mais aussi d'autonomie alimentaire, tout en assurant des revenus suffisants aux producteurs et des prix accessibles pour les consommateurs. Il est donc question de développer des techniques reproductibles et accessibles à l'ensemble des producteurs et de produire de l'information facilement compréhensible.

Une fois les fermes sélectionnées par le jury, qui se réunira après la clôture des candidatures, le 20 novembre, les exploitants devront co-construire les programmes qui seront appliqués dans chaque exploitation. Car l'agroécologie, ce n'est pas seulement le bio : la réflexion est plus générale et porte notamment sur la consommation d'énergie ou encore la limitation d'intrants extérieurs. Le réseau devrait être composé d'une dizaine de fermes en Calédonie qui seront dotées d'un budget de près de 50 millions de francs. Un budget qui n'a pas vocation à acheter des tracteurs, mais plutôt à financer de la formation, de l'acquisition de matériel pour essayer des techniques innovantes ou des missions permettant d'accéder à de nouvelles expertises. Une organisation qui nécessitera un gros travail d'animation et de nombreux déplacements des agriculteurs dans la région. Ils pourront bénéficier des retours d'autres programmes régionaux portés par la CPS, mais aussi des autres volets de PROTEGE qui dispose d'enveloppes pour des recherches plus classiques sur l'aquaculture, l'eau, la biodiversité et les espèces envahissantes.

Les volontaires ont jusqu'au 20 novembre, 8 heures, pour déposer leur candidature. Les critères pour pouvoir postuler sont : la motivation à s'engager et développer des pratiques agrécologiques innovantes, être installé depuis au moins deux ans, d'adhérer à des réseaux existants, d'être en capacité de transmettre ses données technico-économiques. Pour toute information, vous pouvez contacter Julie Ferrand au 93 52 75 ou par courriel à jferrand@canc.nc. Les dossiers complets à retourner sont téléchargeables sur le site de la Chambre d'agriculture : www.canc.nc

M.D.